

Présentation détaillée du projet

Le site Natura 2000 « milieux alluviaux et aquatiques de la basse vallée de l'Ain »

L'Ain est une rivière à méandres fonctionnant à l'origine d'habitats naturels et d'espèces de grand intérêt, y compris à l'échelle communautaire. On distingue ainsi le cours actif de la rivière, le stade pionnier (bancs sablo-caillouteux du lit mineur et berges érodées), la forêt alluviale*, les lônes (bras morts de la rivière) et les pelouses sèches*. Parmi les espèces remarquables présentes sur le site, on peut citer l'Apron – *Zingel aper* – (espèce menacée d'extinction), le fluteur nageant – *Lurionium natans* –, le castor – *Castor fiber* –, ou encore l'oedicnème criard – *Burhinus oedicnemus* –. Le site a donc fait l'objet d'une proposition au réseau Natura 2000 pour 2456 hectares.

libres à dynamique très active. Ce



La menace principale pesant sur la conservation des milieux : les modifications du fonctionnement hydrologique

La construction de barrages qui bloquent le transport de la charge solide de la rivière induit un déficit généralisé en sédiments à l'aval. Par ailleurs, en écrêtant les crues, les ouvrages modifient également le régime hydrologique du cours d'eau. Enfin, l'enfoncement du lit du Rhône provoque une érosion régressive sensible très en



amont du confluent. A ces facteurs extérieurs au site de la basse vallée, s'ajoutent des phénomènes situés dans le site. Ainsi, l'extraction de granulats, le blocage des berges, la rectification du lit ou la progression de la forêt aux dépens de l'agriculture contribuent à la réduction de la sédimentation et à l'enfoncement du lit.

L'altération de la qualité de l'eau, la fréquentation mal maîtrisée et la régression des usages traditionnels des espaces participent également à la dégradation des habitats.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux : une première réponse

Le SAGE a été réalisé par le SIVU du bassin versant de la Basse Vallée de l'Ain. Approuvé le 16 février 2001, le SAGE comprend les objectifs suivants déterminés par l'ensemble des acteurs : préserver la ressource en eau souterraine, maintenir le dynamisme fluvial, adapter la gestion des débits aux différents usages de l'eau, améliorer la qualité de l'eau, préserver les milieux aquatiques et les espèces, favoriser la concertation.

Le LIFE Nature : un projet concret dans un climat de concertation

D'un montant total d'1,7 M€, le programme comprend en effet en premier lieu le document d'objectifs. L'adhésion de l'ensemble des acteurs est donc requise et se trouve favorisée par l'existence du SAGE. Avant tout opérationnel, le programme comprend outre des études préliminaires aux actions détaillées ci-dessous, une réflexion sur la mise en place d'outils de protection du milieu, la préservation de la dynamique fluviale, la définition d'une stratégie de conservation d'espèces d'intérêt communautaire et la mise en place d'un observatoire.

Un deuxième volet important du programme consiste en l'amélioration de la maîtrise foncière des espaces à enjeu(x) élevé(s) – acquisition, convention d'usage, animation auprès des communes (propriétaire de 41% des terrains) –.

Un ensemble de travaux faisant suite aux deux volets précédents est également prévu en vue de la



restauration de lînes, de pelouses sèches, notamment par le pâturage et le renforcement des populations de lapin, et des habitats forestiers vieillissant et soumis à la pression d'espèces invasives.

Enfin, un important dispositif de communication et de sensibilisation du public est prévu. Sur le terrain d'abord, on recherche une meilleure maîtrise de la fréquentation des milieux fragiles (aménagement de sentiers, panneaux, pose de barrières) et la sensibilisation des usagers (campagne de ramassage des déchets). Et à visée plus large, expositions, publications, fonds documentaires, site internet, événements, animations scolaires et grand public permettront une diffusion des résultats et un porter à connaissance des enjeux liés au territoire et des moyens d'y répondre.